



Fonds De Commerce / Droit Au Bail Prêt À Porter Le Mans (72)

Publié sur actify.fr le avril 3, 2024

129 vues

Adresse:

35, RUE DES MINIMES

Date de fin de commercialisation:

25/04/2024

Date limite de dépôt des offres:

25/04/2024

Etude:

Lex MJ

Dans le cadre de la liquidation judiciaire de la SARL SUPERLEM (831 323 019), est envisagée la cession du fonds de commerce dont les caractéristiques sont exposées ci-après.

FONDS DE COMMERCE SITUE :

35, RUE DES MINIMES

72000 LE MANS

Droit au bail

Descriptif : Local composé de :

- Au rez-de-chaussée : un magasin sur rue, une cage d'escalier pour accéder au 1er étage, et un dégagement avec escalier pour accéder aux deux caves communicantes ;



- Au premier étage : quatre cabines de soins et un vestiaire avec sanitaires et un toit terrasse ;
- Au deuxième étage : trois pièces mansardées et un grenier ;
- Au sous-sol : deux caves communicantes.

Destination : Activités de vente de prêt à porter pour hommes, femmes, enfants et accessoires s'y rapportant.

Durée du bail : 9 années entière et consécutives commençant à courir le 01/07/2017 pour se terminer le 30/06/2026.

Loyer : 58.800 € annuel HT, payable mensuellement d'avance.

L'appel de loyer du mois de mars 2024 s'élève à 6.992,52 € TTC (dont provision taxe foncière).

Dépôt de garantie : 9.800 €, correspondant à deux termes de loyer HT et hors charges.

Autres garanties : le bail comporte une clause prévoyant la mise en place d'une garantie à première demande auprès d'un établissement bancaire pour un montant correspondant à neuf mois de loyer HT.

Formalisme de l'acte de cession : Acte authentique ou sous seing privé.

Clientèle, achalandage

Actifs corporels

Date limite de réception des offres : jeudi 25 avril 2024 à 16h00 en l'Etude LEXMJ, 29 rue de Lorient 35000 RENNES.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le dépôt d'une offre engage le pollicitant jusqu'à la décision du juge-commissaire et que toute offre déposée ne pourra être retirée avant l'ordonnance.

Votre offre doit être accompagnée d'un chèque de dédit de 10% du montant proposé et d'une attestation de financement bancaire de l'intégralité du prix proposé.

Dossier et renseignements complémentaires : s.rodier@lexmj.fr